

17 déc 2015 -09:38

Appartient à Conseil des ministres du 18 décembre 2015

Budget global pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux 2016

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant, pour l'exercice 2016, le budget global pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux.

Le budget des hôpitaux pour 2016 s'élève à 7.366.082.772 euros. Ce budget global couvre l'activité hospitalière réalisée pendant une année. Les budgets, tant au niveau de l'Etat qu'à celui de l'INAMI, sont calculés en fonction des dépenses réelles reprises dans le budget global, en tenant compte des décalages dans le temps et de l'intervention respective de l'Etat et de l'INAMI.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.deblock.belgium.be>